union fédérale des syndicats de l'État

la cgt

Déclaration liminaire à la séance plénière de la SRIAS PACA

des 23 et 24 septembre 2019

La séance plénière de la SRIAS PACA se réunit durant ces deux jours alors que demain, mardi 24 septembre 2019, plusieurs organisations syndicales appellent à manifester **CONTRE** le projet de destruction du système des retraites par répartition et la poursuite de la casse du statut de la Fonction Publique, après la publication de la loi de transformation de la Fonction Publique le 6 août.

Cet été, le gouvernement a publié une série de textes créant notamment plusieurs agences et un réseau de maisons « France Service », continuant le démantèlement du service public de proximité en baissant le niveau qualitatif des réponses aux usagers. L'instruction du Premier Ministre du 2 août, constituant des secrétariats généraux communs aux DDI et aux préfectures, institue la préfectoralisation des DDI, contre l'avis unanime des syndicats représentatifs du CT des DDI et les critiques du rapport inter-inspections. Le dialogue social est, une fois de plus, réduit au rôle d'alibi.

Malgré ces attaques répétées, la CGT continuera ses combats pour défendre collectivement et individuellement les agents. Et le prochain CIAS sera aussi l'occasion de revendiquer une action sociale de qualité et non au rabais. C'est pourquoi, nous continuons à revendiquer que toutes les prestations d'action sociale soient exclues de toute TVA, puisqu'elles ne sont ni un avantage en nature, ni un complément de rémunération pour les agents, ni une subvention versée aux gestionnaires des RIA. Nous exigeons et nous nous battrons pour obtenir la sécurisation fiscale, législative et financière de l'action sociale interministérielle.

Nous demandons à la DGAFP, par le biais du SGAR, les informations nécessaires concernant les échanges avec la DGFIP sur le sujet de la TVA à 10 % de la PIM restauration. Nous ne pouvons pas accepter que les services des Finances Publiques de la région PACA obligent par des méthodes de chantage (non-paiement de factures), un RIA à mettre en place la TVA, alors qu'actuellement aucun texte n'est paru sur le sujet. **C'est un procédé inadmissible** !

Lors de la commission « crèches » du 25 avril dernier, nous vous avons demandé des informations complémentaires concernant l'attribution des places en crèche. Lors de cette séance, nous vous avons fait part de la non lisibilité concernant l'attribution des berceaux. Nous réitérons donc notre demande restée, à ce jour, sans réponse de votre part, à savoir : le nombre de berceaux par crèche, le nombre de berceaux supplémentaires par crèche, le nombre de demandes par crèche, le nombre d'attributions de berceaux par crèche, le nombre de renouvellements de berceaux par crèche, le nombre de refus par crèche. Sans ces éléments il ne nous est pas possible d'avoir une vision réelle des besoins en région PACA. Nous ne siégeons pas dans ces commissions afin de passer un moment et de prendre acte des décisions prises, mais bien afin de travailler et répondre aux besoins légitimes des agents. L'action sociale n'est pas une faveur mais un **DROIT**.

Fréjus, le 23 septembre 2019